|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2022Genève, 21-31 mars 2022** |  |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: ADM 18** | **Document C22/56-F** |
| **18 février 2022** |
| **Original: anglais** |
| Rapport du Secrétaire général |
| Étude de faisabilitÉ sur la crÉation d'un institut de formation de l'UIT: propositions du secrÉtariat |

|  |
| --- |
| RésuméLe présent document contient des propositions du Secrétariat de l'UIT au sujet des recommandations formulées dans l'"Étude de faisabilité sur la création d'un institut de formation de l'UIT", qui a été présentée à la consultation virtuelle des Conseillers en juin 2021. Les Conseillers ont conclu que le Secrétariat examinerait les activités de renforcement des capacités de l'UIT et formulerait une proposition sur la façon de les améliorer et de les renforcer, compte tenu des résultats et des recommandations figurant dans le rapport.Suite à donnerLe document est soumis au Conseil **pour examen**.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Références*Documents du Conseil* [*C21/32*](https://www.itu.int/md/S21-CL-C-0032/en) *et* [*C21/92*](https://www.itu.int/md/S21-CL-C-0092/en) |

Introduction

Le Conseil de l'UIT, à l'occasion de sa consultation virtuelle tenue en juin 2021, a examiné le rapport final relatif à l'étude de faisabilité sur la création d'un institut de formation de l'UIT, qui a été élaboré par Jigsaw consult, un cabinet de conseil extérieur indépendant.

Si les Conseillers se sont accordés sur l'importance de renforcer les moyens de renforcement des capacités et de formation de l'UIT, des inquiétudes concernant notamment les incidences financières des différentes options exposées dans le rapport ont été exprimées.

Pour aller de l'avant, les États Membres du Conseil ont été invités à soumettre au Secrétariat des commentaires par écrit au sujet du rapport, avant le 1er septembre 2021 et les Conseillers ont conclu que le Secrétariat examinerait les activités de renforcement des capacités de l'UIT et formulerait une proposition sur la façon de les améliorer et de les renforcer, compte tenu des résultats et des recommandations figurant dans le rapport, ainsi que des commentaires transmis par les États Membres du Conseil. Une proposition serait ensuite présentée au Conseil en 2022.

Propositions du Secrétariat

Le Secrétariat a examiné avec attention les recommandations qui figurent dans le rapport. Il propose d'entreprendre les activités ci-après pour aller de l'avant et observe que les États Membres du Conseil n'ont soumis aucun commentaire écrit à la suite de la consultation virtuelle des Conseillers de 2021. Les activités proposées devraient être organisées dans les limites du budget existant disponible.

a) *Travailler à l'élaboration d'un cadre de renforcement des capacités harmonisé à l'UIT, dans le cadre de l'Académie de l'UIT*

L'une des recommandations essentielles du rapport sur l'étude de faisabilité était de travailler en vue d'assurer une meilleure harmonisation du renforcement des capacités et de la formation dans l'ensemble de l'UIT, et d'élaborer un cadre commun pour les activités de l'Union. L'Académie de l'UIT devrait être renforcée davantage à cet égard, afin de devenir le principal point d'accès au renforcement des capacités et à la formation à l'UIT.

Le Secrétariat a eu recours au processus de co-conception du Centreinternational d'innovation numérique de l'UIT (I-CoDI) pour faire un tour d'horizon et poursuivre les discussions au sujet d'un cadre harmonisé pour le renforcement des capacités de l'UIT. Entre août et octobre 2021, une série de tâches ont été menées à bien, notamment la définition du problème avec la direction de l'UIT, l'évaluation de la pertinence du sujet et l'élaboration d'un avant-projet. Un atelier approfondi de deux jours, qui a rassemblé des participants des trois Bureaux et du Secrétariat général, a aidé à identifier les possibilités et difficultés essentielles, et à définir les objectifs principaux et les nouvelles pratiques concernant une future approche harmonisée en matière de renforcement des capacités. Les résultats du processus I-CoDI ont été présentés aux trois Directeurs. Pour avancer les travaux, un Groupe d'action interne sera mis en place, composé de représentants des trois Bureaux, et chargé de superviser l'harmonisation du renforcement des capacités à l'UIT et de travailler en vue de regrouper les activités de renforcement des capacités et de formation de l'UIT sous l'égide de l'Académie de l'UIT. Le Groupe d'action devrait élaborer une feuille de route stratégique détaillée, ainsi qu'un plan de mise en œuvre, dans le but de commencer la mise en œuvre en 2023.

b) *Procéder à un examen stratégique du programme des Centres d'excellence*

Dans le rapport relatif à l'étude de faisabilité, il était aussi recommandé d'examiner à nouveau le programme des Centres d'excellence et de réfléchir à des options pour son avenir lors du prochain cycle (à compter de 2023), et de rationaliser et améliorer la qualité des prestations des Centres d'excellence. Un examen stratégique du programme des Centres d'excellence a en outre été demandé par la CMDT, dans sa Résolution 73 (Rév. Buenos Aires, 2017).

Entre septembre 2021 et janvier 2022, le Secrétariat a procédé à un examen stratégique du programme des Centres d'excellence. Le rapport de cet examen a été transmis aux États Membres, en vue de la CMDT de 2022. L'examen recommande de modifier le programme de façon substantielle et de le renommer, pour qu'il soit associé plus étroitement à l'Académie de l'UIT et mieux aligné sur les objectifs de l'UIT et du BDT, et de rechercher des institutions de qualité qui pourraient être des centres ou des partenaires potentiels. Un calendrier a été défini, avec l'objectif de relancer le programme sous un nouveau nom à partir de 2023.

c) *Collaboration avec le PNUD*

Dans le rapport relatif à l'étude de faisabilité, il est recommandé à l'UIT de travailler en étroite collaboration avec le PNUD à la conception et à la mise en œuvre de résultats axés sur le développement, la présence nationale et régionale du PNUD étant un vecteur important pour la réalisation d'activités communes. Cela permettrait également de réduire les doubles emplois et les chevauchements dans l'exécution de ces activités dans l'ensemble du système des Nations Unies et au-delà.

L'UIT a continué de renforcer sa collaboration avec le PNUD dans le domaine des capacités numériques, conformément aux recommandations formulées dans le *Plan d'action pour la coopération numérique* du Secrétaire général de l'ONU. En mai 2021, un Mécanisme conjoint pour le renforcement des capacités numériques a été lancé par l'UIT et le PNUD. Ce mécanisme sert de point de contact et d'échange entre les deux institutions – fédérant les compétences dans des domaines tels que l'acquisition de compétences numériques, l'évaluation des besoins numériques et l'appui programmatique – en vue de rendre les débouchés numériques plus accessibles. L'UIT et le PNUD, avec le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général de l'ONU pour les technologies, ont en outre soutenu le lancement, à l'occasion du Forum sur la gouvernance de l'Internet tenu en décembre 2021, d'un réseau multipartite pour le renforcement des capacités numériques. Ce réseau rassemble des participants issus du système des Nations Unies et de la communauté internationale au sens large, en vue d'accroître le niveau des capacités numériques, en particulier dans les pays en développement, en faisant mieux connaître les formations disponibles et en les rendant plus accessibles, ainsi qu'en encourageant une action plus cohérente, à grande échelle et coordonnée destinée à renforcer les capacités numériques.

L'UIT et le PNUD s'engagent à développer le Mécanisme conjoint et à le porter à un niveau opérationnel, ainsi qu'à fournir un appui au déploiement du réseau multipartite et aux activités menées en son sein à compter de 2022-2023.

Marche à suivre

Les activités ci-dessus sont présentées au Conseil afin qu'il les examine pour aller de l'avant en vue de renforcer les travaux de l'UIT en matière de renforcement des capacités et de formation, compte tenu des résultats et des recommandations figurant dans le rapport de Jigsaw consult.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_